

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats –BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2012**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Ahmed Belaifa (MTBF) et Mr Mohamed Ali Elaouani Cherif(ECC).

Banque de Tunisie et des Emirats

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2012
(unité : en milliers de dinars)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011 retraité
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	9 938	6 505	9 088
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	102 282	64 854	56 350
Créances sur la clientèle	3	510 019	477 120	484 267
Portefeuille d'investissement	4	53 875	50 322	54 399
Valeurs immobilisées	5	12 674	11 602	12 151
Autres actifs	6	16 681	11 283	11 550
TOTAL ACTIF		705 469	621 686	627 805
<i>PASSIF</i>				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	103 255	103 071	113 715
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	271 281	214 153	212 310
Emprunts & ressources spéciales	9	178 869	146 785	146 142
Autres passifs (*)	10	7 421	12 809	10910
TOTAL PASSIF		560 826	476 818	483077
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		52 467	48 783	48 683
Actions propres		- 840	- 840	- 840
Résultat reporté		1 342	4 247	4 496
Résultat de la période (*)		1 674	2 678	2 389
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	144 643	144 868	144728
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		705 469	621 686	627 805

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite à la modification comptable (cf. note 11)

Etat des engagements hors Bilan

Arrêté au 30 Juin 2012

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	12	75 431	61 963	67 378
Crédits documentaires		40 821	35 733	31 496
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		116 252	97 696	98 874
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		28 019	33 485	28 673
Engagements sur titres		467	123	123
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		28 486	33 608	28 796
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Engagements de financement reçus	13	28 773	26 346	26 346
Garanties reçues	14	430 022	256 928	432 279
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		458 795	283 274	458 625

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2012

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011 retraité
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés (**)	15	15 223	14 832	30 651
Commissions		3 425	2 372	5 137
Gains sur opérations de change (**)		247	1 386	2 040
Revenus du portefeuille d'investissement (**)	16	779	2 046	2 414
Total produits d'exploitation bancaire		19 674	20 636	40 242
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-7 856	-8 581	-16 990
Commissions encourues		-189	-125	-253
Total charges d'exploitation bancaire		-8 045	-8 706	-17 243
PRODUIT NET BANCAIRE		11 629	11 930	22 999
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	18	-2 664	-3 267	-5 903
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	-40	34	-534
Autres produits d'exploitation		16	17	208
Frais de personnel (*)	20	-4 650	-3 672	-9 118
Charges générales d'exploitation (**)		-1 647	-1 612	-3 729
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-533	-444	-1 017
Dotations aux résorptions des non valeurs		0	0	-4
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 111	2 986	2 902
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-7	186	-312
Impôts sur les sociétés (*)	21	-430	-494	-201
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 674	2 678	2 389
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 674	2 678	2 389
Effets des modifications comptables	11	569		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 105		

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite à la modification comptable (cf. note 11)

(**) La colonne comparative a été retraitée en proforma

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30 juin 2012	30 juin 2011	31 Déc 2011
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		21 067	20 164	41 178
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-7 181	-9 417	-21 801
Dépôts / retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0	0
Prêts et avances / remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-21 165	-40 158	-45 994
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		57 974	44 480	42 551
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-7 918	-4 789	-8 989
Autres flux d exploitation		-9563	3 981	1 301
Impôts sur les sociétés		-56	-280	-2 024
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		33 158	13 981	6 222
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		402	24	1 072
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		286	-2 225	-7 858
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 511	-829	-1 392
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-823	-3 030	-8 178
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		34 030	0	15 970
Remboursement d'emprunts		0	-4 000	-13 500
Augmentation/diminution ressources spéciales		-5 148	-11 175	-19 452
Dividendes versés		41	0	-1 781
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		28 923	-15 175	- 18 763
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		61 258	-4 224	-20 719
Liquidités et équivalents en début de période		-51 480	-30 761	-30761
Liquidités et équivalents en fin de période	22	9 778	-34 985	-51.480

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2012

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille titre détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une nouvelle méthode d'estimation des garanties consistant en l'application d'une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et d'une décote de 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

3.6.2- Provision collective

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs nécessitant un suivi particulier.

Cette provision a été calculée en supposant que les entreprises économiques affectées ayant bénéficié des mesures conjoncturelles de soutien ont été normalement classés et provisionnés.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en juin 2012, s'élèvent à 2 587 KDT.

3.6.3- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagees revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagees et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte : la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1: Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libelles	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Caisse agences dinars	1 225	1 146	1 216
Caisse agences devises	2 844	1 898	1 299
Caisse IBS	617	209	190
Banque Centrale de Tunisie en dinars	4 025	2 327	1 899
Banque Centrale de Tunisie en devises	1 227	925	4 484
TOTAL	9 938	6 505	9 088

Note 2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libelles	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	8 500	0	10 000
Comptes rattachés	1	1	1
Prêts en devises BCT	59 218	30 728	12 900
Prêts interbancaires en devises	3 208	397	2 382
Avoirs chez les correspondants locaux	59	59	60
Avoirs chez les correspondants étrangers	12 018	5 827	6 094
Créances sur les établissements financiers	19 278	27 842	24 913
TOTAL	102 282	64 854	56 350

Note 3: Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2012, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Concours CT (1)	112 410	114 339	102 405
Concours M.L.T. (2)	383 650	337 878	366 452
Comptes débiteurs de la clientèle	32 319	32 855	33 056
Valeurs en recouvrement	1 278	2 539	-403
Leasing (3)	20 561	22 855	20 053
Total brut	550 218	510 466	521 563
Agios réserves	-12 789	-10 662	-12 017
Provisions individuelles	-24 823	-22 684	-22 692
Provisions collectives	-2 587	0	-2 587
Total net	510 019	477 120	484 267

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Encours non échus	104 480	100 808	96 847
Avance sur dépôt à terme	754	511	186
Intérêts et Commissions impayés	122	4	11
Principal impayé	7 742	13 627	5 930
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 701	- 624	- 581
Intérêts et commissions à recevoir	13	13	12
Total	112 410	114 339	102 405

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Encours non échu	352 900	311 367	342 984
Principal échu	1 327	2 176	46
Intérêts et commissions échus	400	784	23
Principal impayé	18 795	14 678	14 556
Intérêts et commissions impayés	7 150	6 108	5 864
Intérêts à recevoir	5 468	5 189	5 336
Avance en comptes courants	187	187	187
Intérêts perçus d'avance	-2 587	-2 620	-2 584
Frais de protêt	10	10	10
Total	383 650	337 878	366 452

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Encours	19 886	22 377	19 519
Principal impayé	511	349	338
Intérêts impayés	56	62	36
Intérêts courus	-	-	84
Autres créances	108	67	76
Total	20 561	22 855	20 053

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	17 673	17 259	17 618
Fonds gérés BTE SICAR	19 607	17 702	20 702
Titres de Placement	9 284	6 407	8 494
Créances rattachées	1 876	3 010	2 150
TOTAL Brut	55 728	51 666	56 252
Provisions	1 853	1 344	1 853
TOTAL Net	53 875	50 322	54 399

Note 5: Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2011	ACQUISITIONS	CESSIONS	Valeur Brute au 30/06/2012	Amortissements au 31/12/2011	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 30/06/2012
Terrain	4 002	0	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	3 916	653	0	4 569	1 060	44	3 465
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 056	29	0	1 085	508	59	518
Matériel Informatique	3 134	198	0	3 332	1 653	164	1 515
Matériel de Transport	335	0	0	335	227	29	79
A, A & Installations	5 373	178	2	5 549	2 216	238	3 095
Total	17 816	1 058	2	18 872	5 664	534	12 674

Note 6: Autres postes d'actif

Au 30 juin 2012, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Personnel	296	144	178
Comité d'entreprise	2 300	1 629	1 578
Etat et collectivités locales	2 136	905	2 075
Autres débiteurs	5 676	2 122	1 406
Charges reportées	19	0	20
Opérations monétiques	54	46	92
Fonds de couverture de risque de change	410	-	-
Créances prises en charge par l'Etat	5 790	6 437	6 201
Total	16 681	11 283	11 550

4.2-PASSIFS

Note 7: Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Emprunts et refinancement en devises BCT	80 000	74 000	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	3 424	4 500	0
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	19 000	24 057	112 240
Créances rattachées	161	331	174
Dépôts des établissements financiers spécialisés	670	182	1 301
TOTAL	103 255	103 071	113 715

Note 8: Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dépôts à terme en dinars	40 606	69 239	49 764
Dépôts à terme en devises	12 324	24 132	20 512
Comptes courants personnes physiques	21 499	9 267	13 264
Comptes courants personnes morales	36 295	25 345	36 222
Comptes d'épargne	22 124	20 021	22 698
Comptes professionnels en devises	4 620	8 873	8 532
Dépôts en dinars convertibles	1 692	1 497	1 962
Certificats de dépôt	19 000	10 000	11 500
Comptes prestataires de service en devises	246	287	231
Comptes négoce international	353	337	615
Personnes non résidentes	85 183	35 677	35 950
Autres sommes dues à la clientèle	27 339	9 478	11 060
TOTAL	271 281	214 153	212 310

Note 9: Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Encours emprunts extérieurs	38 011	46 429	42 156
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 175	1 352	1 270
Encours Emprunts obligataires	135 500	95 000	101 470
Frais financiers/Emprunts obligataires	4 183	4 004	1 246
Total	178 869	146 785	146 142

Note 10: Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Organismes sociaux	747	488	610
Personnel	1 261	952	1 268
Etat et collectivités locales (hors I/S)	534	517	673
Fonds de couverture de risque de change	-	238	200
Autres créditeurs	3 255	4 125	6 554
Impôts sur les sociétés	429	602	309
Valeurs exigibles après encaissement	1 195	5 887	1 296
Total	7 421	12 809	10 910

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11: Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	52 467	48 783	48 683
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés (*)	1 342	4 247	4496
Résultat de la période	1 674	2 678	2 389
Total	144 643	144 868	144 728

(*) Le résultat reporté tient compte d'une correction d'erreur pour un montant net de 569 KDT se rapportant à la non constatation parmi les charges de l'exercice 2011 de la prime de bilan y relative.

Le retraitement des données comparatives en pro forma au titre de l'exercice 2011 a eu pour effet l'augmentation des charges de personnel par le montant de la prime, l'augmentation des autres passifs et la diminution du résultat net de 569 KDT.

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Cautions en faveur de la clientèle	69 661	55 756	61 317
Valeur résiduelle Leasing	59	22	19
Cautions en faveur des établissements bancaires et financiers	5 711	6 185	6 042
Total	75 431	61 963	67 378

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 30 juin 2012, les engagements de financement reçus présentent un solde de 28 773 KDT.

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 juin 2012, les garanties reçues présentent un solde de 430 022 KDT et représentent des garanties sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations de trésorerie et Interbancaire	114	102	294
Intérêts sur les prêts	14 366	13 733	28 065
Revenus Leasing	639	816	1 706
Commissions sur engagements	51	137	218
Commissions sur avals et cautions	35	44	368
Commissions de rééchelonnement	18	-	-
Total	15 223	14 832	30 651

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dividendes	205	1737	1 737
Intérêt sur obligations et BTA	303	144	287
Intérêts sur fonds gérés	255	165	332
Plus values sur Titres	16	0	58
Total	779	2046	2414

Note 17 : Intérêts et charges assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 679	2 239	4 391
Intérêts sur Emprunts extérieurs	796	968	1 858
Commissions sur Emprunts extérieurs	338	408	788
Charges sur Emprunts obligataires	3 164	2 635	4 950
Intérêts sur dépôts	1 879	2 331	5 003
Total	7 856	8 581	16 990

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Reprise des provisions sur prêts	1 173	567	3 874
Pertes courues sur Intérêts	-533	-762	812
Dotations aux provisions individuelles	-3 229	-3 147	6 462
Dotations aux provisions collectives	0	0	2 587
Dotations aux provisions Leasing	-75	0	0
Pertes courus sur principal prêts		-152	-152
Reprises de valeurs		3	12
Reprises comptes courants débiteurs		224	224
Total	- 2 664	- 3 267	- 5 903

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dotations aux provisions sur titres	0	0	-827
Reprise sur provisions sur titres	0	34	352
Pertes courus sur titres	-1	0	0
Moins value dépréciation titres BTA	-18	0	-59
Amortissement primes d'acquisition BTA	-21		
Total	-40	34	-534

Note 20: Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2012, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Appointements et compléments	3 508	2 846	7 094
Avantages complémentaires	148	139	404
Charges sociales connexes	695	679	1 526
Autres frais du personnel	60	8	94
Dotations des congés payés	239	0	0
Total	4 650	3 672	9 118

Note 21: Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt afférente au premier semestre 2012 s'est élevée à 430 KDT.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22: Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2012, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde positif de 9 778 KDT:

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	9 937	6 504	9 088
Créances sur les établissements bancaires	83 005	37 011	31 432
Emprunts Inter bancaire	-83 165	-78 500	-92 000
Total	9 778	-34 985	-51 480



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE », au 30 juin 2012 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 705 469 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1 674 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA. A ce titre, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification, dont notamment, l'examen des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque. L'étendue de cet audit ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

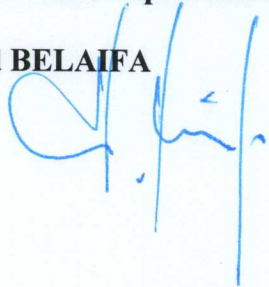
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 14 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Ahmed BELAIFA



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

